



“ LA CFDT DÉFEND LE
POUVOIR D’ACHAT DE
TOUS LES SALARIÉ(E)S!

**UN MONTANT
D’INTÉRESSEMENT
RECORD VERSÉ EN
2022!** ”

EN MOYENNE

5 600 € PAR SALARIÉ(E)S!

Les résultats 2021 réalisés par l’excellent travail des salarié(e)s ont permis d’obtenir un montant record d’intéressement qui se traduit par **le versement moyen de plus de 5 600 € pour chacun(e)!**

UN ACCORD

QUI PRODUIT SES EFFETS!

Mais pour bénéficier d’un intéressement, il est nécessaire qu’un accord d’entreprise existe. C’est la CFDT qui a négocié puis signé cet accord permettant à l’ensemble des salarié(e)s d’en bénéficier!

C’est aussi la CFDT qui a obtenu le relèvement du taux maximum de 13 % de la masse salariale.

C’est encore la CFDT qui a imposé les boosters à la Direction qui souhaitait les supprimer :



500 000 €
pour le coefficient
d’exploitation



500 000 €
pour le résultat net
de l’entreprise

« UN PEU DE BEURRE DANS LES ÉPINARDS »

Ces boosters, **jusqu'à 1 000 000 € supplémentaire chaque année**, s'ajoutent aux efforts des salarié(e)s rendant l'intéressement plus performant.

La CFDT agit toujours pour le pouvoir d'achat de l'ensemble des salarié(e)s en signant des accords qui boostent la rémunération!



AVEC L'INFLATION GALOPANTE, VOTRE CFDT SE BAT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Depuis le début de l'année, la CFDT a obtenu :



L'augmentation pérenne pour toutes et tous dès janvier 2022!



Le versement d'une prime de 1000 € pour toutes et tous dès janvier 2022!



L'augmentation des minima à l'embauche pour les métiers commerciaux!



L'augmentation de 1500 € minimum pour le passage de COCO à COFI!



Le versement d'une prime de 1500 € pour l'obtention de l'ITB (Institut Technique de Banques)!



Le passage de G en H pour les CAGP ayant obtenu le diplôme Dauphine!



La CFDT défend le pouvoir d'achat des salarié(e)s et obtient des résultats.

Parce que la CFDT vous ressemble, parce qu'elle est au cœur de vos préoccupations



DÈS LE 07 JUIN 2022, JE VOTE CFDT!



EN 2022, JE CHOISIS UNE ÉQUIPE QUI SE PRÉOCCUPE DE MES FINS DE MOIS.



LA SECTION SYNDICALE CFDT CEIDF

